
PROVINCE DE QUÉBEC43^E LÉGISLATURE1^{RE} SESSION

QUÉBEC, LE 2 DÉCEMBRE 2022

CABINET DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR*Québec, le 2 décembre 2022*

Aujourd'hui, à midi, il a plu à Son Excellence le Lieutenant-gouverneur de sanctionner le projet de loi suivant :

- n^o 5 Loi entérinant l'Entente relative à la notion de groupe parlementaire, au fonctionnement de l'Assemblée et des commissions parlementaires, aux aspects budgétaires et à d'autres mesures favorisant la conciliation travail-famille

La sanction royale est apposée sur ce projet de loi par Son Excellence le Lieutenant-gouverneur.